



**Direction
Générale Adjointe
Développement et
Cadre de Vie**

**Direction de
l'Attractivité
du Territoire
et de l'Habitat**

**Direction Adjointe
Aménagement du
Territoire et
Fonds Européens**

Affaire suivie par :
Christophe DUMAS

Tél. : 06 37 92 61 66

Courriel :
christophe.dumas@gard.fr

Réf : CD/CM/2022/46

Nîmes, le 12 septembre 2022

Monsieur Olivier ROBELET
Maire de Montfaucon
Mairie
23, Rue de la République

30150 MONTFAUCON

Objet : Avis du Département - Révision Allégée du PLU

Monsieur le Maire,

Le projet de révision allégée du PLU décidé par votre Conseil municipal, conformément à l'article L 153-34 du Code de l'urbanisme, m'a bien été notifié (dossier Bilan de Concertation seul), avec examen conjoint le 16 septembre.

J'ai bien pris note que cette modification concerne la suppression d'un EBC situé en zone Uc du PLU actuel, ce secteur n'étant d'aucune valeur patrimoniale, naturelle (non arboré) ou de biodiversité.

Compte tenu du dossier fourni, j'ai l'honneur de vous transmettre l'avis favorable de l'Administration départementale ; je vous demande de bien vouloir en adresser une copie au commissaire enquêteur.

Je vous invite à me faire parvenir un exemplaire du PLU de votre commune modifié et opposable au format CD-Rom, Clé USB ou lien de téléchargement.

La Direction de l'Attractivité du Territoire et de l'Habitat, notamment en charge de la coordination des interventions en matière d'urbanisme au niveau de l'Administration départementale, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma meilleure considération.

La Présidente,

Pour la Présidente du Département du Gard
et par délégation.

La Directrice Adjointe de l'Attractivité du Territoire
et de l'Habitat

Cécile MUNDLER

MARIE-LAURENCE AUZIAS
COMMISSAIRE ENQUETRICE